

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 6 septembre 2019

[REDACTED]

**OBJET : Réponse - Demande d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 1627/ 2019-15**

[REDACTED],

En réponse à votre demande d'accès aux documents du 21 août dernier, vous trouverez ci-joints « les avis de l'INSPQ qui ont été transmis au ministère de la Santé et des Services sociaux ou à la ministre de la Santé et des Services sociaux ou au ministre délégué de la Santé et des Services sociaux concernant les produits comestibles » du cannabis.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Julie Dostaler
Secrétaire générale

P.j. (5)